ANALYS SANTE

Conseil et formation professionnelle

Moteur de compétences

EXTRAIT DE NOTRE CATALOGUE DE FORMATIONS

Formations professionnelles

CHRS

Accueil, hébergement, insertion

2026-2027

Certification Qualiopi communiquée sur demande

Contact
Tél. : 02 97 80 30 40
contact@analys-sante.fr
www.analys-sante.fr

Nos catalogues ne sont plus imprimés en masse compte tenu de notre engagement RSE*.
Nos programmes sont téléchargeables en ligne ou adressés sur demande.
*RSE : *Responsabilité sociétale (ou sociale) des entreprises*

ANALYS SANTE
Conseil et formation professionnelle
Moteur de compétences

Pourquoi et comment créer une plateforme médico-sociale ?

Les pouvoirs publics portent « *une approche transversale du développement de solutions au sein d'une stratégie régionale de transformation de l'offre, destinée à prendre en compte la diversité des besoins en amplifiant l'effort débuté il y a plusieurs années en faveur de* ***modes d'accompagnement plus modulaires, individualisés, en proximité des lieux de vie, dans une logique de plateformes*** *de services coordonnés avec la personne* ».
Créer une plateforme implique de répondre à deux questions centrales : que veut-on faire ? comment va-t-on faire ? Et ce, dans un contexte spécifique : territoire, population, commande publique... Plusieurs points doivent être interrogés : périmètre de la plateforme, coopération sur le territoire, modalités de coordination, etc. Le tout dans le respect d'une éthique d'accompagnement. La plateforme constitue en somme une modalité de mise en œuvre, avec une palette de propositions et une articulation optimisée. Ces réflexions sont un préalable à la création d'un outil adapté, performant et cohérent.
Enfin, une plateforme relève d'une construction collective, où chacun peut apporter sa pierre à l'édifice.
Ainsi, cette formation-action a vocation à se décliner différemment selon les étapes du travail, notamment :
- Que veut-on faire : formation de la direction et de la gouvernance ;
- Comment : formation de la direction et des équipes.

Objectifs
- Faciliter l'élaboration d'un projet de plateforme
- Soutenir la réflexion

Pré-requis
Néant

Professionnels concernés
Tout professionnel d'ESMS
Groupe(s) à constituer avec ANALYS-SANTÉ (ex : groupe direction, groupes équipes ; copil)

Méthode
Exposé du formateur ; support fourni aux stagiaires ; auto-évaluation des acquis ; discussion ; ateliers

Intra* : 2 jours

Formateur-consultant

3 390 €*

Formation sur mesure : nous contacter

Accompagnement de projet
Nous consulter

Programme

I. Une plateforme : pour qui, pourquoi ?
- Notions : plateforme, dispositifs voisins, GTSMS
- Enjeux, apports attendus
- Besoins sur le territoire
- Commande publique, CPOM
- Objectifs stratégiques

II. Quelle architecture de plateforme ?
- Périmètre
- Acteurs, coopération, regroupement
- Cadre juridique
- Populations concernées
- Prestations concernées, prestations nouvelles
- Moyens de coordination
- 1re esquisse de la plateforme

III. Comment mettre en place une plateforme ?
- Étapes, calendrier, pilote, groupe projet
- Démarches obligatoires, liens utiles
- Leviers, pièges à éviter
- Garanties apportées aux usagers et aux équipes

IV. Quelles sont les conditions de réussite ?
- Projets et parcours des usagers
- Pilotage et coordination
- Pratiques communes
- Partenaires internes et externes
- Communication
- Évaluation de l'efficience

V. Atelier(s) de travail
Selon les besoins : schéma de la plateforme, organigramme, feuille de route…

* **Intra :** formation dispensée au sein de votre établissement / **Inter :** formation inter-établissements dispensée hors de votre établissement
Tarif : non soumis à TVA France métropolitaine - Hors frais de déplacement - Tarifs modifiables à tout moment, consultez-nous.
Délai moyen de mise en œuvre de la formation : 2 mois à compter de la signature de la convention. Pour une mise en œuvre plus rapide, nous contacter.
Pour une mesure de compensation du handicap : contactez notre correspondant, Sonia Courteille (tél. 02 97 80 30 40 contact@analys-sante.fr), traitement confidentiel.

Contact
Tél. : 02 97 80 30 40
contact@analys-sante.fr
www.analys-sante.fr

ANALYS SANTE
Conseil et formation professionnelle
Moteur de compétences

Élaborer un nouveau projet d'établissement ou de service en CHRS, service d'hébergement, insertion

La science des projets consiste à prévenir les difficultés de l'exécution
Vauvenargues

Un établissement ou un service social doit élaborer un projet et le réviser a minima tous les 5 ans.
Outre la description de l'organisation et du fonctionnement, ce projet écrit devrait préciser les axes de travail des prochaines années.
Il doit également décrire le cadre de la protection des usagers, notamment concernant la maltraitance.
Dans un environnement évolutif, il s'agit d'un travail important, tant pour la stratégie de l'établissement ou du service que pour la visibilité apportée à l'équipe et pour la qualité de l'accompagnement. En toute rigueur, ce travail devrait être participatif.
Selon les besoins, cette formation peut s'adresser à la direction et/ou un COPIL, et/ou l'ensemble de l'équipe.

Apports attendus

Une aide méthodologique permet d'optimiser le temps et l'énergie de l'équipe. Elle ouvre aussi sur d'autres expériences. Elle apporte un espace de réflexion, de respiration, une aide à la structuration du projet. Elle facilite l'acquisition d'une vision et une élaboration adaptée aux besoins de l'établissement ou du service, des usagers et le cas échéant des partenaires. Elle constitue un véritable levier d'accompagnement des évolutions à mener.

Objectifs

- Acquérir une méthode facilitant l'élaboration du projet d'établissement ou de service
- Savoir définir des axes stratégiques et des objectifs
- Être en mesure de définir une organisation pertinente et adaptée à l'évolution de l'offre
- Enrichir la réflexion sur les pratiques professionnelles

Pré-requis

Néant

Professionnels concernés

Tout professionnel intéressé
Groupe(s) à constituer avec ANALYS-SANTÉ

Méthode

Exposé du formateur ; support fourni aux stagiaires ; auto-évaluation des acquis ; discussion ; ateliers (si plusieurs jours)

Intra* : 1 à 10 jours selon besoin

Formateur-consultant

À partir de 1 790 €*
(pour 1 jour)
5 jours : 7 990 €*

Formation sur mesure : nous contacter

Accompagnement de projet
Nous consulter

Programme

I. Qu'est-ce qu'un projet d'établissement

- Notions, enjeux, objectifs
- Obligations liées à la démarche
- Spécificités en CHRS et/ou services d'hébergement et d'insertion

II. Quels sont les éléments à prendre en compte ?

- Projet d'équipe(s)
- Commande publique, CPOM
- Projet de l'organisme gestionnaire
- Besoins des personnes accompagnées
- Prestations de l'établissement ou du service
- Référentiel d'évaluation des ESMS

III. Contenu du projet

- Contenu obligatoire, habituel, souhaitable
- Format

IV. Comment l'élaborer ?

- Étapes (méthodo ANESM-HAS)
- Évaluation du projet actuel
- Besoins à prendre en compte
- Temps à y consacrer, temps disponible
- Finalisation

V. Conditions de la réussite

- Démarche, outils, groupes de travail, pilotage
- Leviers, apports attendus
- Pièges à éviter

VI. Atelier(s) de travail

Selon les besoins : ateliers thématiques ou au rythme des étapes du projet

* **Intra :** formation dispensée au sein de votre établissement / **Inter :** formation inter-établissements dispensée hors de votre établissement
Tarif : non soumis à TVA France métropolitaine - Hors frais de déplacement - Tarifs modifiables à tout moment, consultez-nous.
Délai moyen de mise en œuvre de la formation : 2 mois à compter de la signature de la convention. Pour une mise en œuvre plus rapide, nous contacter.
Pour une mesure de compensation du handicap : contactez notre correspondant, Sonia Courteille (tél. 02 97 80 30 40 contact@analys-sante.fr), traitement confidentiel.

Contact
Tél. : 02 97 80 30 40
contact@analys-sante.fr
www.analys-sante.fr

ANALYS SANTE
Conseil et formation professionnelle
Moteur de compétences

Actualiser les outils de la loi n° 2002-2 en CHRS

La mise à jour des outils de la loi de 2002 s'impose au minimum tous les 5 ans. Par ailleurs, le législateur a complété le dispositif de 2002. Cette formation prend en compte les diverses évolutions introduites par le législateur depuis 2002, dont les décrets n° 2025-1395 et n° 2025-1393 du 29 décembre 2025.
Quels sont les enjeux ?
- des outils à jour et conformes aux obligations légales et réglementaires ;
- des outils utiles et pratiques.

Cette formation propose un cadre facilitant une mise en œuvre pertinente des outils obligatoires de la loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 *rénovant l'action sociale et médico-sociale*. Elle fait intervenir un formateur spécialisé dans le champ de l'action médico-sociale et rôdé à l'élaboration de ces outils.
Un travail sur les outils contribue fortement à la réflexion institutionnelle et favorise l'effectivité des droits des usagers dans le respect des objectifs et de l'éthique des services d'hébergement et d'insertion. Elle permet de disposer d'un regard transversal sur l'ensemble des outils obligatoires, de les articuler, de bien les comprendre et de faciliter une mise en œuvre performante pour un accompagnement de qualité.

Objectifs
- Être en mesure de mettre à jour les outils obligatoires
- Être en mesure de renforcer la cohérence des outils
- Enrichir la réflexion sur les pratiques professionnelles favorisant l'effectivité des droits

Pré-requis
Néant

Professionnels concernés
Tout professionnel intéressé +/- groupe de travail (groupe à constituer avec ANALYS-SANTÉ)

Méthode
Exposé du formateur ; support fourni aux stagiaires ; auto-évaluation des acquis ; ateliers et/ou discussion

Intra* : 2 jours

Formateur-consultant

3 390 €*

Formation à distance : nous contacter

Formation sur mesure : nous contacter

Programme

I. Synthèse du cadre juridique des outils obligatoires
- Le projet d'établissement
- Le document unique de délégation (secteur privé)
- Le règlement de fonctionnement
- La participation des usagers
- Le projet personnalisé
- Le contrat de séjour, DIPeC, avenant
- Le livret d'accueil
- La personne de confiance
- Les échanges et le partage d'informations
- Les conditions de l'actualisation des outils

II. Les outils susceptibles d'être impactés
- La procédure d'admission et la prolongation de séjour
- Le projet personnalisé et sa coordination
- Le dossier de l'usager, ses différents volets
- La gestion des données personnelles et politique de confidentialité (RGPD)
- Les fiches de postes
- …

III. Ateliers outils
Selon les besoins des participants

IV. Évaluation - bilan

* **Intra :** formation dispensée au sein de votre établissement / **Inter :** formation inter-établissements dispensée hors de votre établissement
Tarif : non soumis à TVA France métropolitaine - Hors frais de déplacement - Tarifs modifiables à tout moment, consultez-nous.
Délai moyen de mise en œuvre de la formation : 2 mois à compter de la signature de la convention. Pour une mise en œuvre plus rapide, nous contacter.
Pour une mesure de compensation du handicap : contactez notre correspondant, Sonia Courteille (tél. 02 97 80 30 40 contact@analys-sante.fr), traitement confidentiel.

Contact
Tél. : 02 97 80 30 40
contact@analys-sante.fr
www.analys-sante.fr

ANALYS SANTE
Conseil et formation professionnelle
Moteur de compétences

Porter l'éthique et la bientraitance en CHRS
Prévenir et lutter contre la maltraitance

La loi n° 2022-140 du 7 février 2022 définit la maltraitance et de fait, renforce les liens avec la bientraitance. Bientraitance et prévention de la maltraitance ont ainsi vocation à se compléter, s'articuler. Le questionnement éthique contribue quant à lui à éclairer sereinement les décisions, en particulier concernant l'accompagnement des usagers. En outre, les spécificités des populations accueillies en CHRS appellent une réflexion et une vigilance spécifiques. Enfin, les pratiques professionnelles bientraitantes sont examinées à l'aune du référentiel HAS d'évaluation des ESMS.
Cette formation s'organise avec apports, discussion et travaux en atelier(s).

Objectifs
- Disposer de repères communs en lien avec les recommandations ANESM/HAS
- Prendre en compte le référentiel HAS d'évaluation des ESMS
- Enrichir les pratiques professionnelles

Pré-requis
Néant

Professionnels concernés
Tout professionnel intéressé (groupe à constituer avec ANALYS-SANTÉ)

Méthode
Exposé du formateur ; support fourni aux stagiaires ; auto-évaluation des acquis ; ateliers et/ou discussion

Intra* : 2 jours

Formateur-consultant

3 390 €*

Formation sur mesure : nous contacter

Référentiel d'évaluation des ESMS
Pour un programme centré sur la mise en oeuvre des critères HAS d'évaluation des ESMS : nous contacter

Programme

I. Cadre des bonnes pratiques
- Définitions : éthique, bientraitance, maltraitance
- Recommandations de bonnes pratiques ANESM-HAS
- Référentiel HAS d'évaluation des ESMS
- Liens entre bientraitance et maltraitance
- Liens entre bientraitance et éthique

II. Lutter contre la maltraitance en CHRS
- Repérage des formes de maltraitances
- Spécificités des violences faites aux femmes
- Qualification juridique des actes de maltraitance
- Non-assistance à personne en péril
- Propos confidentiel et secret
- Non-dénonciation de crimes et sévices
- Rôle des autorités publiques
- Place des familles, des partenaires
- Politique de prévention et de lutte contre la maltraitance

III. Porter la bientraitance en CHRS
- Place du questionnement éthique
- Conditions de la bientraitance
- Qualité du lien et respect de la singularité
- Stratégie et positionnement institutionnel
- Enrichissements par les contributions internes et externes pertinentes
- Gestion du personnel
- Soutien aux professionnels
- Expression et échange des perspectives
- Analyse et répercussions dans l'établissement ou le service

IV. Situations pratiques, outils, ateliers
Selon les besoins, travail sur des situations pratiques, notamment en ateliers :
- Violences, confidences, suspicion de maltraitance
- Identification des situations, prise en compte, accompagnement, suites à donner, suivi
- Pratiques professionnelles bientraitantes
- Déclarations, signalement et informations préoccupantes (usagers majeurs)
- Politique institutionnelle
- Gestion des évènements indésirables

V. Évaluation-bilan

* **Intra :** formation dispensée au sein de votre établissement / **Inter :** formation inter-établissements dispensée hors de votre établissement
Tarif : non soumis à TVA France métropolitaine - Hors frais de déplacement - Tarifs modifiables à tout moment, consultez-nous.
Délai moyen de mise en œuvre de la formation : 2 mois à compter de la signature de la convention. Pour une mise en œuvre plus rapide, nous contacter.
Pour une mesure de compensation du handicap : contactez notre correspondant, Sonia Courteille (tél. 02 97 80 30 40 contact@analys-sante.fr), traitement confidentiel.

Contact
Tél. : 02 97 80 30 40
contact@analys-sante.fr
www.analys-sante.fr

ANALYS SANTE
Conseil et formation professionnelle
Moteur de compétences

Quels écrits professionnels dans le DUI ?

Enjoindre de renseigner le DUI (dossier de l'usager informatisé) est souvent insuffisant. Etant entendu que l'informatisation conduit habituellement à modifier le contenu de certains écrits. Cette réflexion spécifique facilite l'élaboration d'écrits professionnels choisis et pertinents. À cet égard, la définition des écrits obligatoires et des écrits indispensables est souvent aidante et peut constituer un point de passage très intéressant.
Ce travail facilite les évolutions, limite tensions, incompréhensions, contribue à enrichir les pratiques professionnelles et la sécurité des informations.

Objectifs
- Intégrer les besoins des équipes au DUI
- Faciliter l'élaboration d'écrits clés
- Renforcer la réflexion juridique et éthique sur les écrits professionnels
- Enrichir la réflexion sur les pratiques professionnelles

Pré-requis
Néant

Professionnels concernés
Tout professionnel intéressé (groupe à constituer avec ANALYS-SANTÉ)

Méthode
Exposé du formateur ; support fourni aux stagiaires ; auto-évaluation des acquis ; discussion, ateliers

Intra* : 2 jours

Formateur-consultant

3 390 €*

Formation sur mesure : nous contacter

Programme

I. Contexte et enjeux
- Programme ESMS numérique, ViaTrajectoire
- Implications du DUI référencé Ségur
- Messagerie sécurisée

II. Cadre juridique du DUI
- Le DUI est-il obligatoire ?
- Notions : dossier, DUI, RGPD…
- Interopérabilité
- Liens avec le DMP

III. Cadre juridique du dossier et des écrits professionnels
- Droits des usagers
- Contenu obligatoire du dossier
- Principe juridique de minimisation
- Secret et échanges d'informations
- Information et autorisations des personnes accompagnées
- Habilitations informatiques internes
- Droits d'accès
- Durée de conservation

IV. Déontologie et éthique des écrits professionnels
- Place de la déontologie et de l'éthique (selon la catégorie d'établissement ou de service)
- Sens des écrits

V. Ateliers : organisation du dossier et des écrits professionnels
Selon les besoins : structuration des écrits, qui écrit quoi et quand, documents types, etc.
- Contenu indispensable
- Contenu choisi
- Nature et type des écrits
- Périodicité des écrits
- Auteurs des écrits
- Un dossier papier peut-il subsister en parallèle ?
- Place des notes personnelles

VI. Conclusion

* **Intra :** formation dispensée au sein de votre établissement / **Inter :** formation inter-établissements dispensée hors de votre établissement
Tarif : non soumis à TVA France métropolitaine - Hors frais de déplacement - Tarifs modifiables à tout moment, consultez-nous.
Délai moyen de mise en œuvre de la formation : 2 mois à compter de la signature de la convention. Pour une mise en œuvre plus rapide, nous contacter.
Pour une mesure de compensation du handicap : contactez notre correspondant, Sonia Courteille (tél. 02 97 80 30 40 contact@analys-sante.fr), traitement confidentiel.

Contact
Tél. : 02 97 80 30 40
contact@analys-sante.fr
www.analys-sante.fr

ANALYS SANTE
Conseil et formation professionnelle
Moteur de compétences

Comment mieux travailler en équipe pluridisciplinaire en CHRS ?

En hébergement et en insertion, comment associer de manière complémentaire des approches et des objectifs eux-mêmes différents selon les services et les métiers ?
Des logiques différentes opèrent : logiques administratives, financières, éducatives, soignantes, etc. Les cultures, métiers, habitudes ou pratiques professionnelles peuvent-elles mieux se rejoindre au service de la personne accueillie ? Mieux travailler en équipe pluridisciplinaire implique souvent que chacun s'interroge sur sa représentation de l'équipe en tant que groupe, sur son fonctionnement et sa place.
Par ailleurs, les difficultés rencontrées par les usagers peuvent générer des tensions, des conflits.
Cette formation propose de partir du projet commun pour réfléchir aux outils d'échanges et aux modalités d'accompagnement visant à favoriser la pluridisciplinarité au service de la personne accueillie.

Objectifs
- Disposer de repères pour mieux travailler en équipe pluridisciplinaire
- Repérer et analyser sa place et son rôle dans l'équipe
- Identifier son mode de communication
- Clarifier l'organisation des échanges
- Enrichir la réflexion sur les pratiques professionnelles

Pré-requis
Néant

Professionnels concernés
Équipe +/- groupe(s) de travail (env. 12 professionnels)
Groupes interdisciplinaires à constituer avec ANALYS-SANTÉ

Méthode
Exposé du formateur ; support fourni aux stagiaires ; auto-évaluation des acquis ; ateliers et discussion

Intra* : 2 jours

Formateur-consultant

3 390 €*

Formation sur mesure : nous contacter

Programme

I. Introduction

II. Le travail en équipe pluridisciplinaire
- Notions : pluridisciplinarité, interdisciplinarité…
- L'évaluation, le suivi pluridisciplinaire et multidimensionnel
- Dynamique de groupe au sein d'un établissement ou d'un service
- Complémentarité des compétences
- Qu'est-ce qui fait équipe ?
- Rôles et missions de chacun
- Conditions de réussite pour favoriser la cohésion d'équipe

III. La réponse aux besoins de l'usager
- Attentes, besoins, aspirations de l'usager
- Rôles et missions des coordinateurs de projets et/ou de parcours
- Modalités d'élaboration et de coordination des projets personnalisés
- Modes de communication favorables à l'interdisciplinarité

IV. La gestion des tensions et conflits
- Étapes et types de conflits
- Caractéristiques des conflits
- Analyser le conflit
- Gérer les comportements
- Gérer les émotions
- Résoudre le conflit

V. Atelier(s)
Selon les besoins

VI. Évaluation – bilan

* **Intra :** formation dispensée au sein de votre établissement / **Inter :** formation inter-établissements dispensée hors de votre établissement
Tarif : non soumis à TVA France métropolitaine - Hors frais de déplacement - Tarifs modifiables à tout moment, consultez-nous.
Délai moyen de mise en œuvre de la formation : 2 mois à compter de la signature de la convention. Pour une mise en œuvre plus rapide, nous contacter.
Pour une mesure de compensation du handicap : contactez notre correspondant, Sonia Courteille (tél. 02 97 80 30 40 contact@analys-sante.fr), traitement confidentiel.

Contact
Tél. : 02 97 80 30 40
contact@analys-sante.fr
www.analys-sante.fr

Accueil Management Écrits pro Qualité
Vie privée Durable Maltraitance Expertise
Insertion Hébergement Dossiers
Autodétermination Projet Secret Confiance
Expérience Outils Équipe Accompagnement
HAS Confidentialité DUI Personnalisé Liberté
Bonnes pratiques Précarité Partage Bientraitance
Respect Droit Évaluation Pairs-aidants

Catalogues et programmes
de formation sur

www.analys-sante.fr

ANALYS SANTÉ
Conseil et formation professionnelle
Moteur de compétences

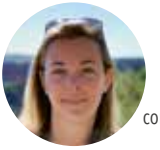

Une question ?
Sonia COURTEILLE
Tél. : 02 97 80 30 40
contact@analys-sante.fr
www.analys-sante.fr